

Évolution économique de l'agriculture suisse en 2018

Rapport principal n° 42 du Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus

Octobre 2019

Table des matières

Principes et méthode	2
Structure des exploitations	2
Produits et charges	2
Revenu agricole	3
Revenu du travail et salaire comparable	4
Revenu total	6
Calcul des flux de trésorerie	7
Bibliographie	8
Remerciements	8
Accessoires de table	9
Impressum	12



Photos: Gabriela Brännle, Agroscope

Un temps exceptionnellement chaud et ensoleillé a gratifié les producteurs de fruits et de vin de très bonnes récoltes en 2018.

Auteur-e-s

Dierk Schmid
Swetlana Renner
Daniel Hoop
Pierrick Jan
Dunja Dux

En 2018, le revenu agricole moyen par exploitation a augmenté de 4,1 % par rapport à l'année précédente et s'élevait à 70 600 francs. C'est ce que montrent les résultats de l'échantillon sur la situation des revenus du Dépouillement centralisé des données comptables cette année. Cette augmentation tient essentiellement aux excellentes récoltes dans les cultures fruitières et la vigne et aux produits plus élevés de l'élevage bovin. Ces derniers s'expliquent, entre autres, par une reprise du prix du lait et une légère augmentation de la production laitière. Ces évolutions ont permis de compenser les pertes de rendements dans les grandes cultures et les cultures fourragères liées aux conditions climatiques ainsi que la situation toujours difficile sur le marché porcin.

Le revenu agricole rémunère d'une part le travail des unités de main-d'œuvre familiale et d'autre part les capitaux propres investis

dans l'exploitation. Le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale à plein temps étant resté constant, soit 1,36, et le taux d'intérêt étant faible, l'évolution du revenu agricole se traduit par une augmentation de 4,0 % du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale pour atteindre 51 900 francs.

Les statistiques concernant le revenu extra-agricole sont seulement disponibles pour les ménages gérant des entreprises agricoles individuelles (c.-à-d. sans les communautés d'exploitation). Le revenu extra-agricole s'élève en moyenne à 31 800 francs, et reste pratiquement inchangé par rapport à 2017. Le revenu total, qui se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole, s'élève à 99 000 francs (+2,8 %).

Les liquidités générées à partir de l'activité agricole ont augmenté de 3,8 % pour atteindre 88 900 francs.



Principes et méthode

Pour déterminer la situation économique de l'agriculture suisse, Agroscope relève chaque année les données comptables d'un échantillon d'exploitations agricoles.

Les résultats du Dépouillement centralisé des données comptables (DC) publiés ici reposent sur l'échantillon sur la situation des revenus qui a été introduit il y a quatre ans (avec l'exercice comptable 2015). Pour ce relevé, les exploitations commerciales d'une certaine taille sont sélectionnées par échantillonnage aléatoire de manière à obtenir un ensemble représentatif de l'univers statistique fidèle à la répartition par type d'exploitation, région et taille.

Les données de la comptabilité financière sont fournies par les chef/fes d'exploitation ou par les fiduciaires de manière anonyme. Le Dépouillement centralisé des données comptables vérifie leur plausibilité et les harmonise afin que les résultats des différentes exploitations soient comparables. Une série de variables structurelles provenant de la base de données SIPA (OFAG 2018) sont également disponibles pour ces exploitations. Les statistiques se rapportant à l'exploitation (p.ex. revenu agricole) prennent en compte les entreprises individuelles et les communautés d'exploitations. A l'échelle du ménage (p. ex. revenu total), seules les données des entreprises individuelles sont disponibles (et non celles des communautés d'exploitation).

La pondération des données individuelles des exploitations à l'aide d'un étalonnage reposant sur des variables structurelles connues permet de représenter l'univers statistique plus précisément. Cette méthode améliore la représentativité de l'échantillon pour les indicateurs du revenu les plus importants.

Les estimations basées sur un échantillon sont soumises à une certaine incertitude statistique. L'intervalle de confiance à 95 % indique l'intervalle qui contient la vraie moyenne de l'univers statistique avec une probabilité de 95 %. Le relevé de l'échantillon sur la situation des revenus est conçu de telle sorte que l'intervalle de confiance à 95 % du revenu agricole de l'agriculture suisse soit le plus petit possible. Avec un revenu agricole de 60 000 francs et une précision de $\pm 2,5\%$, cela signifie que l'intervalle de confiance à 95 % s'étend de 58 500 à 61 500 francs. L'estimation pour les différentes régions est moins précise en raison d'un plus petit nombre d'observations, c.-à-d. que l'intervalle de confiance est plus grand. A l'échelle des types d'exploitation, par exemple vaches laitières, l'intervalle de confiance est encore plus important. Des informations détaillées sur la précision des estimations sont disponibles dans le rapport de base (www.rapportdebase.ch).

La participation au relevé est volontaire. Lorsqu'une exploitation sélectionnée pour l'échantillon est disposée à fournir ses données, on lui redemandera de participer les années suivantes. La composition de l'échantillon change d'une année sur l'autre. Certaines exploitations quittent l'échantillon, tandis que d'autres exploitations y entrent. Sur les 2475 exploitations que compte l'échantillon complet de l'exercice comptable 2018, 1658 exploitations (67 %) ont déjà participé au relevé des données l'année précédente. Cette modification de la composition de l'échantillon peut avoir un effet parfois significatif sur les résultats agrégés, et en particulier sur la variation annuelle des indicateurs clés étudiés. Le calcul de la variation annuelle selon deux différentes approches permet de mettre en évidence un

éventuel effet dit d'échantillonnage. Sur la base de l'échantillon complet pondéré (panel non-cylindré, ci-après appelé «échantillon complet»), qui contient toutes les observations d'exploitations, les valeurs moyennes de toutes les variables et leur variation respective entre les deux années considérées sont calculées et présentées dans les tableaux ci-après (tableaux annexés 1 et 2). L'effet d'échantillonnage peut être éliminé en ne tenant compte que des exploitations qui ont participé à l'enquête pour chacune des deux années considérées (panel cylindré pondéré, ci-après appelé «échantillon constant»). Il est important de souligner ici que l'échantillon constant représente une plus petite partie de l'univers statistique et qu'il ne reflète l'évolution structurelle de l'agriculture (cessations d'activité, changement d'orientation de la production) que de manière limitée. Lorsque la variation annuelle est très différente entre l'échantillon complet et l'échantillon constant, cela signifie qu'il y a un effet d'échantillonnage. La variation relative du revenu agricole et du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale, calculée sur la base de l'échantillon constant apparaît dans les tableaux 2 et 4.

Une description détaillée du système de relevé actuel du Dépouillement centralisé des données comptables peut être consulté dans le rapport méthodologique du DC (Renner *et al.* 2018).

Structure des exploitations

La tendance à l'agrandissement des exploitations agricoles qui s'est dessinée ces dernières années s'est poursuivie. La surface agricole utile moyenne a augmenté de 1,7 % en 2018 pour atteindre 26,1 hectares. Les exploitations de montagne et de collines ont principalement étendu leurs surfaces herbagères, tandis que dans la région de plaine, l'exploitation des terres ouvertes a augmenté (cf. tableau annexé 1). L'effectif animal moyen a également augmenté de 1,8 % pour atteindre 34,4 unités gros bétail (UGB). Une exploitation emploie en moyenne 1,90 unités de main-d'œuvre (unités de travail annuel, UTA), dont 1,36 unités de main-d'œuvre familiale (unités de travail annuel familial, UTAF). Le nombre d'unités de main-d'œuvre varie selon l'orientation de la production et oscille entre 1,6 à 1,8 UTA dans les exploitations spécialisées dans la production animale, tandis que les exploitations de grandes cultures utilisent en moyenne moins de main-d'œuvre pour leur activité agricole puisqu'elles emploient en moyenne 1,4 UTA. Le nombre d'unités de main-d'œuvre dans les exploitations de cultures spéciales est, avec 3,4 UTA, beaucoup plus élevé. Ce sont aussi celles qui ont le plus fort pourcentage d'employés (61 %, 2,1 UTA) (Hoop *et al.* 2019).

Produits et charges

En 2018, les produits moyens totaux, paiements directs compris, s'élèvent à 345 400 francs par exploitation, ce qui représente une hausse de 4,3 % par rapport à l'année précédente (+14 400 francs, tableau annexé 1). Dans une exploitation moyenne, plus de la moitié du produit agricole provient la production animale.

Globalement, les produits de la production animale ont augmenté de 8100 francs (+5,2 %) en 2018, ce qui s'est répercuté positivement sur les produits totaux de l'exploitation. Bien que les prix sur le marché du porc soient restés bas (LID 2018), le prix du lait (OFAG 2019) a

légèrement augmenté en 2018. La tendance à la hausse du prix du lait a de nouveau entraîné une légère augmentation de la production laitière (OFS 2018a). Les producteurs de volaille et d'œufs ont bénéficié de la hausse continue de la demande intérieure pour leurs produits (LID 2018). Le temps chaud a également contribué indirectement à l'augmentation des produits de la production animale, de nombreuses exploitations agricoles ayant été contraintes de réduire une partie de leur cheptel en raison de la sécheresse et de la pénurie de fourrages (LID 2018).



2018 a été une année exceptionnelle pour la vigne.

La production végétale a enregistré une augmentation des produits de 1900 francs (+3,6 %) en 2018 (tableau annexé 1). Les cultures ont réagi différemment au temps exceptionnellement chaud et ensoleillé ainsi qu'aux faibles précipitations (MétéoSuisse 2019). En termes de quantité, la récolte de céréales a été inférieure à la récolte record de l'année précédente en raison de la sécheresse. Les céréales panifiables ont toutefois obtenu de très bons résultats en termes de qualité (LID 2018). Pour les producteurs de légumes, 2018 a été une année difficile, non seulement en raison des conditions climatiques défavorables, mais aussi en raison des bas prix (LID 2018). En revanche, le temps ensoleillé a fourni des conditions idéales pour les cultures fruitières et la viticulture. Les exploitations viticoles ont notamment connu des vendanges excellentes en 2018 (LID 2018), tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

La baisse des autres produits est due à un ajustement méthodologique. En effet, les exploitations agricoles ayant des revenus très élevés issus d'activités non agricoles, qui ont été déclarés comme faisant partie du produit agricole (par exemple, production d'énergie, travaux en régie) sont exclues des évaluations afin d'assurer une représentation fiable du revenu agricole (la région de montagne a été la plus affectée par cette mesure, voir tableau annexé 1).

Bien que le montant total des paiements directs versés par la Confédération aux agriculteurs et aux agricultrices en 2018 soit resté presque constant par rapport à l'année précédente, le montant des paiements directs moyens (contri-

butions cantonales comprises) par exploitation a augmenté de 1700 francs (+2,4 %). Cette augmentation s'explique principalement par la poursuite de la restructuration et par l'extension de la surface des exploitations qui en résulte.

Les charges totales moyennes ont augmenté de 11600 francs (+4,4 %) en 2018 et s'élèvent à 274 700 francs par exploitation. Comme pour les produits, la production animale est la principale responsable de l'évolution des charges, car les coûts spécifiques de la production animale représentent plus des deux tiers des charges consacrées aux matières, marchandises et services et 30 % des charges totales. La pénurie de fourrages due au temps sec a été compensée par des achats supplémentaires en Suisse et à l'étranger, qui ont entraîné une hausse des coûts de production de la production animale (OFS 2018a). Les charges spécifiques pour la production animale et les achats d'animaux calculées sur la base de l'échantillon ont augmenté de 5800 francs (+7,8 %) par rapport à l'année précédente.

L'augmentation des charges de postes issus des immobilisations et locations de 4700 francs (+4,7 %) s'explique par l'augmentation des amortissements, loyers et charges locatives figurant dans la comptabilité financière. Il s'agit d'un effet comptable, des loyers fictifs internes à l'exploitation (loyers propres) étant de plus en plus souvent comptabilisés pour les locaux commerciaux. Toutefois, ces loyers sont également comptabilisés dans les produits des immeubles de l'exploitation et n'ont donc aucun effet sur les résultats, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'effet sur le revenu agricole.

Revenu agricole

Le revenu agricole moyen, qui correspond à la différence entre les produits et les charges, a augmenté en moyenne de 2800 francs (+4,1 %) pour atteindre 70 600 francs par exploitation (tab. 1 et fig. 1). L'intervalle de confiance à 95 % est compris entre 68 800 francs et 72 500 francs.

Tab. 1: Revenu agricole moyen (Fr./exploitation) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2017	67 800	66 000	69 700
	2018	70 600	68 800	72 500
Région de plaine	2017	83 300	80 000	86 600
	2018	87 400	83 900	90 800
Région des collines	2017	59 600	56 600	62 500
	2018	62 000	59 300	64 600
Région de montagne	2017	53 800	50 900	56 800
	2018	55 200	52 700	57 800

Par rapport aux exploitations d'autres régions, l'augmentation des revenus d'une exploitation de montagne moyenne a été plus faible et s'élevait à 2,6 % (+1400 francs). Dans les régions de plaine et de collines, le revenu agricole moyen a augmenté respectivement de 5,0 % et 4,0 % (+4100 et +2400 francs suisses) pour atteindre 87 400 et 62 000 francs par exploitation. L'évolution différente du revenu agricole entre les régions résulte, entre autres, d'un effet d'échantillonnage, comme le

montre une comparaison de la variation relative du revenu agricole entre l'échantillon complet et constant (tab. 2). Sur la base de l'échantillon complet, l'augmentation relative du revenu était de +4,1 % pour l'ensemble de l'agriculture suisse, sur la base de l'échantillon constant, l'augmentation était un peu moindre avec +3,7 %. Des différences plus marquées ont pu être observées dans les régions des collines et de montagne. Pour la région des collines, l'estimation de la hausse du revenu sur la base de l'échantillon constant est plus importante que sur la base de l'échantillon complet. A l'inverse, pour la région de montagne, l'estimation est plus faible avec l'échantillon constant qu'avec l'échantillon complet. L'incertitude observée à l'échelle des régions en ce qui concerne la variation relative annuelle du revenu agricole, vient également du fait que l'intervalle de confiance à 95 % du revenu agricole moyen se chevauche entre 2017 et 2018 (tab. 1). Cet intervalle de confiance se situait, par exemple pour la région de montagne, entre 50 900 et 56 800 francs en 2017 et entre 52 700 et 57 800 francs en 2018.

Tab. 2: Variation relative moyenne du revenu agricole entre 2017 et 2018 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	+4,1 %	+3,7 %
Région de plaine	+5,0 %	+4,8 %
Région des collines	+4,0 %	+5,1 %
Région de montagne	+2,6 %	+0,4 %

Revenu du travail et salaire comparable

Le revenu du travail correspond au revenu agricole après déduction des coûts calculés des capitaux propres investis dans l'exploitation, aussi appelés intérêts calculés des capitaux propres. L'intérêt calculé ayant été égal à zéro durant les trois dernières années compte tenu du taux négatif des obligations fédérales à dix ans, un taux d'intérêt positif de 0,05 % sur les capitaux propres (517 200 francs) est appliqué en 2018. Cela signifie qu'en 2018, le revenu du travail de l'ensemble des unités de main-d'œuvre familiale travaillant sur l'exploitation, soit 70 400 francs par exploitation, était légèrement inférieur au revenu agricole. Le revenu du travail sert à rémunérer les unités de main-d'œuvre familiale travaillant sur l'exploitation. Alors que le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale à plein temps est resté constant, soit 1,36, l'augmentation de 4,0 % du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (+2000 francs) pour atteindre 51 900 francs reflète l'évolution du revenu agricole (tab. 3).

Dans les différentes régions, le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale est également resté constant. Par conséquent, l'augmentation du revenu du travail moyen par unité de main d'œuvre familiale dans les différentes régions reflète également les différences régionales de l'évolution du revenu agricole (cf. tab. 4).

Dans les régions des collines et de montagne, les résultats ont été plus fortement influencés par les changements dans la composition de l'échantillon. Si l'on exclut ces

Tab. 3: Revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale (Fr./UTAF) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2017	49900	48500	51300
	2018	51900	50500	53300
Région de plaine	2017	62300	59800	64800
	2018	65300	62800	67900
Région des collines	2017	44900	42600	47100
	2018	46500	44400	48700
Région de montagne	2017	37900	35800	40100
	2018	38900	37000	40800

effets dits d'échantillonnage en ne tenant compte que des exploitations faisant partie de l'échantillon constant (tab. 4), l'augmentation du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale dans la région des collines est encore plus élevée, soit +6,0 % contre +3,7 % dans l'échantillon complet. Dans la région de montagne, aucune augmentation significative du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale ne peut être observée dans l'échantillon constant, alors que l'on constate une légère augmentation de +2,6 % dans l'échantillon complet.

Tab. 4: Variation relative moyenne du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) entre 2017 et 2018 calculé sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	+4,0 %	+3,5 %
Région de plaine	+4,8 %	+4,2 %
Région des collines	+3,7 %	+6,0 %
Région de montagne	+2,6 %	-0,2 %

À 65 300 francs, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale dans la région de plaine est 40 % plus élevé que dans la région des collines (46 500 francs) et de 68 % plus élevé qu'en région de montagne (38 900 francs). En moyenne des trois années 2016 à 2018, les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture ont obtenu des salaires nettement plus bas que les employés des secteurs secondaire et tertiaire. La médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale représente respectivement 77 %, 58 % et 52 % du salaire comparable dans les régions de plaine, des collines et de montagne en moyenne des trois années (tab. 5).

Tab. 5: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) et salaire comparable, moyenne des trois années 2016–2018.

	Région de plaine	Région des collines	Région de montagne
Revenu du travail (médiane) Fr./UTAF	57343	40580	34321
Salaire comparable* (médiane) Fr./UTAF	74664	69773	66599

* Source: Enquête sur la structure des salaires de 2016 (OFS 2018b), Indice suisse des salaires de l'Office fédéral de la statistique (OFS 2019).

Milliers de francs

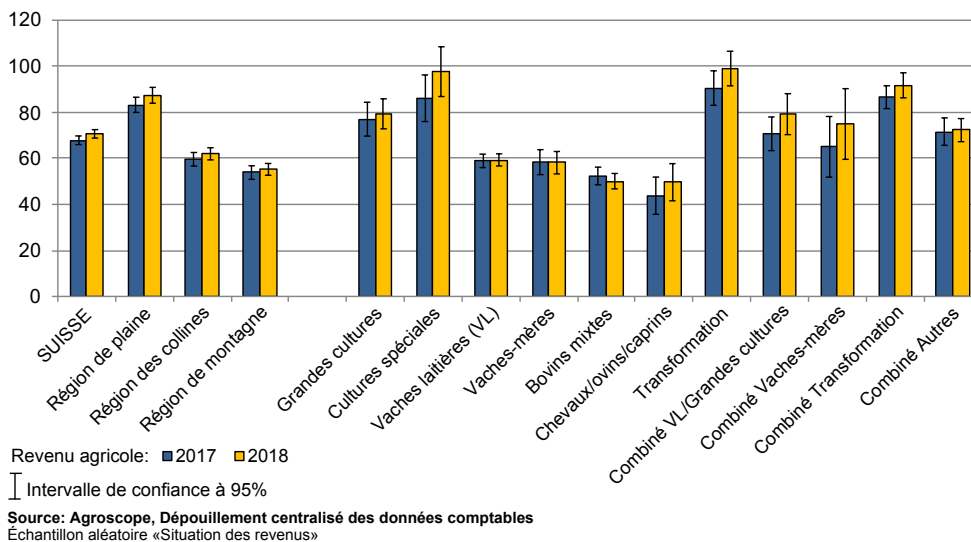


Fig. 1: Moyenne de revenu agricole de l'échantillon complet pour 2017 et 2018 avec un intervalle de confiance de 95%.

Milliers de francs par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF)

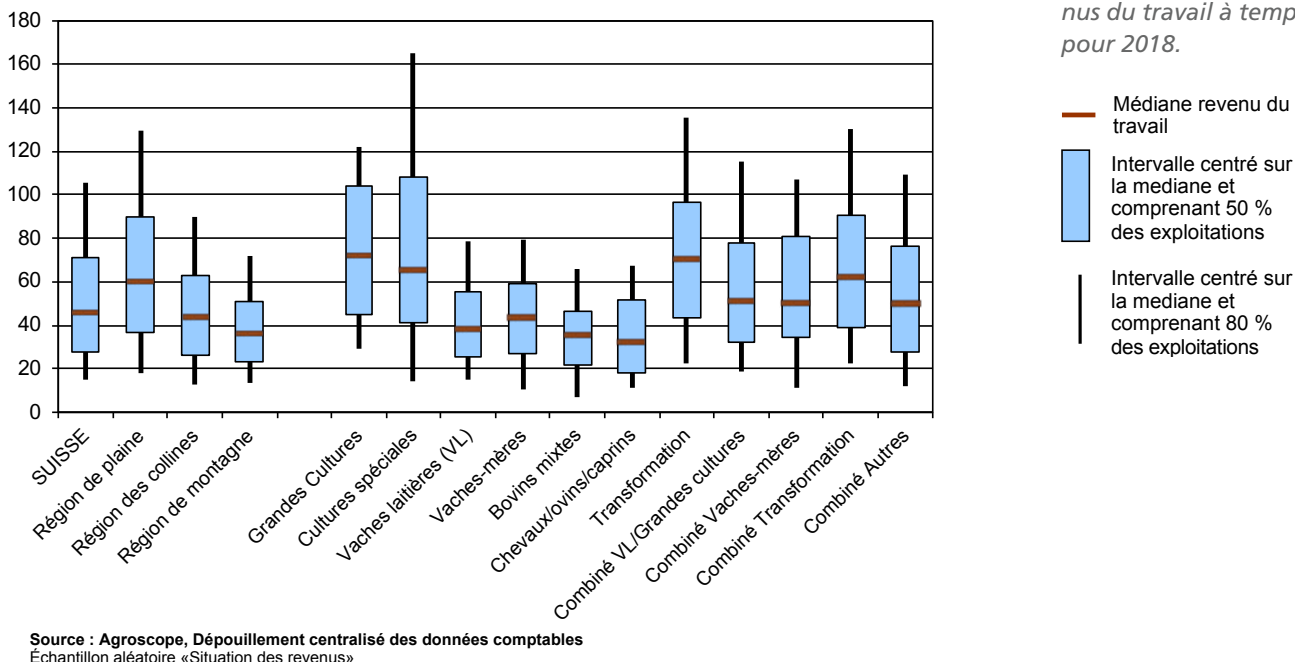


Fig. 2: Diffusion des revenus du travail à temps plein pour 2018.

Milliers de francs

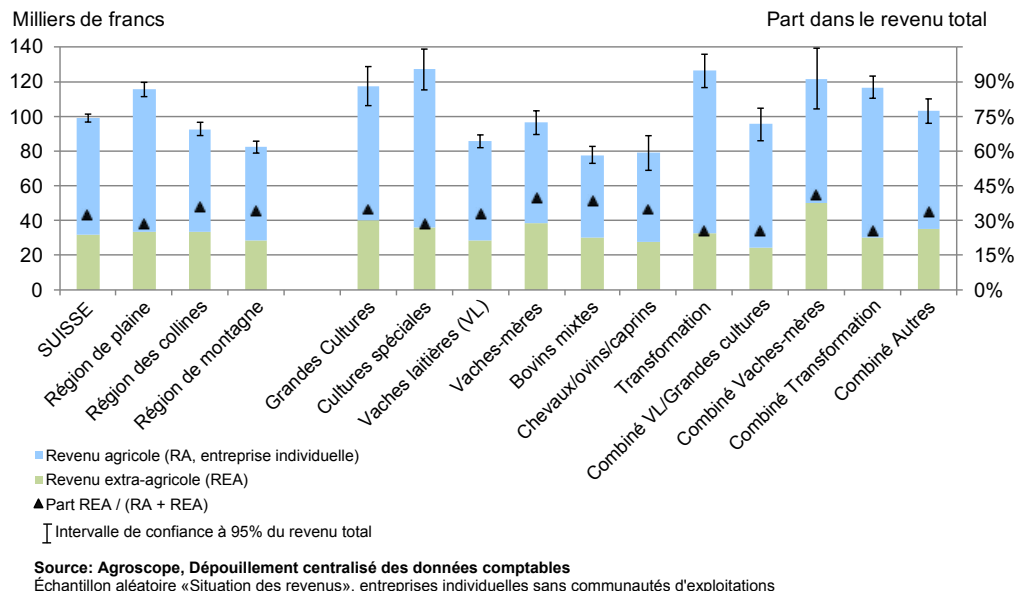


Fig. 3: Moyennes du revenu total des ménages pour 2018 avec des intervalles de confiance de 95%. Composition et part du revenu non agricole dans le revenu total.

Comme le montre la figure 2, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale témoigne d'une très grande dispersion entre les différentes exploitations. Sur l'ensemble de l'échantillon, les 25 % exploitations les plus prospères ont réalisé un revenu du travail supérieur à 71 500 francs (3^{ème} quartile, également appelé quartile supérieur). Inversement, toutes les exploitations du quart inférieur ont obtenu moins de 28 000 francs (1^{er} quartile, également appelé quartile inférieur). Le quartile inférieur (+2,1 %) tout comme le quartile supérieur (+3,6 %) ont augmenté par rapport à l'année précédente.

L'amplitude de variation absolue d'un indicateur peut être mesurée grâce à l'écart interquartile qui représente la différence entre le quartile supérieur et le quartile inférieur. La moitié des exploitations se situe dans cet intervalle. Dans la région de plaine, l'écart interquartile s'élève à 52 800 francs et est nettement plus élevé qu'en région des collines (Fr. 37 200) et qu'en région de montagne (Fr. 27 700).

Le quotient entre le quart supérieur et le quart inférieur peut servir d'indice de dispersion relatif simplifié entre les exploitations. Plus ce quotient est élevé, plus l'écart relatif entre le quart inférieur et le quart supérieur des exploitations est important. Durant l'exercice étudié, l'indice de dispersion des exploitations est de 2,6 (= Fr. 71 500 / Fr. 28 000). Cela signifie que n'importe quelle exploitation du quart supérieur atteint un revenu du travail au moins 2,6 fois plus élevé que n'importe quelle exploitation du quart inférieur. Les valeurs correspondantes sont de 2,4 pour la région de plaine et la région des collines et de 2,2 pour la région de montagne. Cela signifie que la variabilité relative est légèrement plus importante dans la région de plaine et la région des collines que dans la région de montagne.

La situation économique varie beaucoup selon l'orientation de la production ou la spécialisation des exploitations (aussi appelée type d'exploitation, voir Hoop et Schmid 2019). Si l'on classe les exploitations en fonction du niveau du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et qu'on les répartit en quatre groupes de taille égale (quarts) sur la base des quartiles calculés précédemment, on obtient une image plus différenciée (fig. 4). Les exploitations spécialisées dans l'élevage bovin (vaches laitières, vaches-mères et bovins mixtes) ainsi que dans les chevaux, ovins et caprins font principalement partie des groupes dont le revenu du travail est le plus bas (quart inférieur et centre inférieur, ces exploitations sont indiquées en vert à la fig. 4). D'autre part, très peu d'exploitations de production végétale (grandes cultures et cultures spéciales) font partie des exploitations à faible revenu. En règle générale, ces agriculteurs gagnent des salaires supérieurs à la moyenne et appartiennent souvent au groupe des 25 % d'exploitations les plus prospères (quart supérieur). La situation est similaire dans les exploitations de transformation spécialisées et combinées (élevage porcin et/ou avicole) (marquées en rouge dans la fig. 4). Elles font également plus fréquemment partie des exploitations à revenu plus élevé. Les autres exploitations combinées (pourcentages dans les tons de bleu) sont réparties de manière plus ou moins égale entre tous les quartiles.

Les exploitations de grandes cultures et de transformation se caractérisent par des revenus du travail moyens nettement plus élevés. Avec respectivement 71 800 et 70 400

francs, les médianes de ces types d'exploitations se situent bien au-dessus de la médiane de l'échantillon total (45 700 francs) et sont proches du 3^{ème} quartile (71 500 francs). Cela signifie que plus de la moitié des exploitations de grandes cultures et de transformation appartiennent aux 25 % des agriculteurs et agricultrices les mieux rémunérés. A l'autre extrémité de l'échelle, on trouve les exploitations de bovins mixtes, qui sont spécialisées dans les vaches laitières avec une forte proportion d'élevage de jeune bétail, ainsi que les exploitations avec une forte proportion de chevaux, d'ovins et de caprins dans leur cheptel. Ces deux groupes ont les valeurs médianes les plus basses, soit respectivement 34 500 et 31 700 francs.

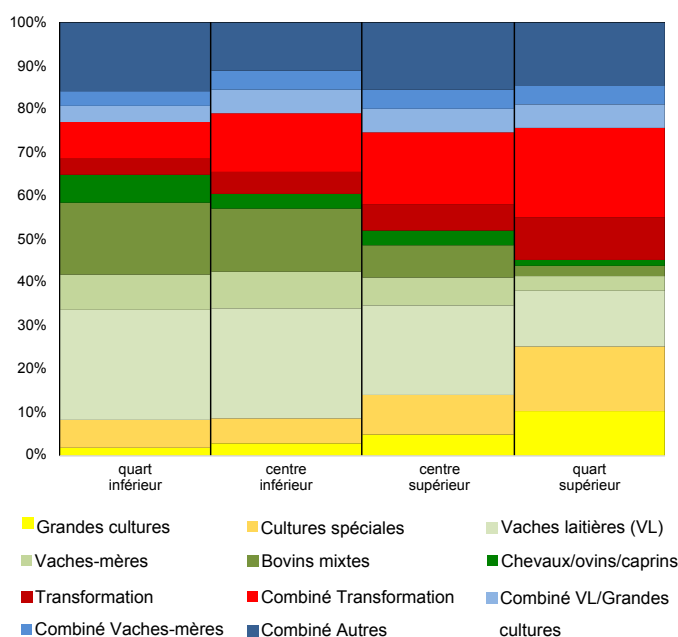


Fig. 4 : Pourcentages des types d'exploitations dans les groupes* définis en fonction du niveau du travail par unité de main-d'œuvre familiale en 2018.

*Les exploitations ont été classées selon le montant de revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale et réparties en quatre groupes égaux: en dessous du 1^{er} quartile (quart inférieur), au-dessus du 1^{er} quartile et en dessous de la médiane (centre inférieur), au-dessus de la médiane et en dessous du 3^e quartile (centre supérieur) et en dessous du 3^e quartile (quart supérieur).

Revenu total

Le revenu total d'un ménage agricole se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. Il est à la disposition des familles paysannes pour la consommation privée et la constitution de capitaux propres. Le revenu extra-agricole n'est pas relevé pour les communautés d'exploitations. Par conséquent, le revenu total ne peut être calculé que pour les entreprises individuelles (sans les communautés d'exploitations). En 2018, le revenu extra-agricole s'élève à 31 800 francs (fig. 3) et n'a donc pratiquement pas changé par rapport à l'année précédente (+0,5 %). L'accroissement du revenu total de 2,8 %, ce qui le porte à 99 000 francs, est donc dû uniquement à la hausse du revenu agricole.

Les revenus extra-agricoles représentent en moyenne 32 % du revenu total. Dans la région de plaine, le revenu total s'élève à 115 500 francs, contre 92 700 francs dans la région des collines et 82 300 francs dans la région de montagne. Dans les régions des collines et de montagne, les revenus extra-agricoles représentent respectivement 36 % et 34 % du revenu total, ce qui leur confère plus d'importance qu'en région de plaine, où ce pourcentage n'est que de 29 %.

Les trois types d'exploitation avec le revenu agricole le plus élevé (transformation, combiné transformation et cultures spéciales) se distinguent par une faible part des revenus extra-agricoles dans le revenu total. Les types d'exploitation Chevaux/Ovins/Caprins, Vaches-mères et Bovins mixtes affichent le revenu agricole le plus bas et dépendent nettement plus des recettes apportées par les activités extra-agricoles. Toutefois, à l'exception des exploitations de vaches-mères, ces exploitations réalisent des revenus extra-agricoles inférieurs à la moyenne – ce qui est donc aussi le cas du revenu total. Les exploitations combinées Vaches-mères et Grandes cultures ont à la fois un revenu agricole élevé en valeur absolue et un pourcentage élevé de revenus extra-agricoles, car la répartition temporelle de la charge de travail permet plutôt l'exercice d'une activité extra-agricole.

Calcul des flux de trésorerie

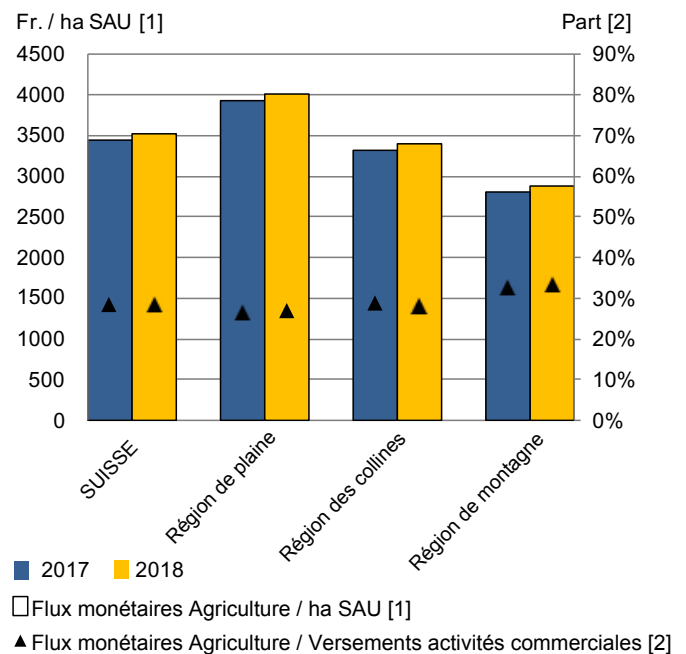
Le compte de résultats et les indicateurs clés qui en découlent (revenu agricole et revenu du travail) indiquent la situation des revenus et la rentabilité des exploitations agricoles durant l'exercice considéré. Le tableau des flux de trésorerie s'attache, lui, à analyser l'évolution des liquidités des exploitations sur la même période. Il est considéré comme un complément important du compte de résultats car le manque de liquidité ou l'illiquidité «peut rapidement conduire au naufrage d'une entreprise» (Fehr et Angst 2004).

Le tableau des flux de trésorerie est subdivisé en quatre domaines (activités commerciales, privé, opérations d'investissement et de financement) et analyse les flux de trésorerie dans ces quatre domaines. Le tableau des flux de trésorerie de l'échantillon sur la situation des revenus se limite à l'unité de ménage représentée dans la comptabilité financière (CoFi), composée de l'entreprise et du domaine privé. L'interprétation des résultats doit par conséquent tenir compte du fait que les autres flux de trésorerie ayant lieu en dehors de cette unité (p. ex. autres dépenses privées) ne sont pas représentés dans le tableau des flux de trésorerie. De plus, il est important de souligner les différentes limites des systèmes du compte de résultat récapitulatif du DC et du tableau des flux de trésorerie du DC. Tandis que le compte de résultat récapitulatif du DC représente le résultat de toutes les activités comprises dans la comptabilité financière, mais aussi des activités agricoles en dehors de la comptabilité financière, le tableau des flux de trésorerie ne se concentre que sur les opérations comprises dans la comptabilité financière pour assurer une cohérence avec la variation des liquidités selon le bilan. Étant donné les particularités des communautés d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie n'est établi que pour les exploitations individuelles (sans les communautés d'exploitation).

Les flux de trésorerie de l'agriculture qui sont calculés en corrigeant l'indicateur «Résultat de l'agriculture, CoFi» des écritures comptables sans effet sur les liquidités ont augmenté

de 3,8 % (3200 francs) pour atteindre 88 900 francs (tableau annexé 2). Cette augmentation est pratiquement aussi élevée que celle du résultat de l'agriculture (+3,9 %) et celle des variations des corrections des écritures comptables sans effets sur les liquidités (+3,5 %). L'augmentation de 3,5 % de ces corrections s'explique principalement par l'augmentation des amortissements par rapport à l'année précédente (hausse des charges calculées influençant le résultat mais sans effet sur les liquidités, donc plus de flux de trésorerie). En revanche, les créances et les provisions à long terme ont moins augmenté (baisse des charges calculées influençant le résultat mais sans effet sur les liquidités, donc moins de flux de trésorerie). La variation de la valeur au bilan des effectifs animaux a augmenté par rapport à l'année précédente, ce qui a eu un impact négatif sur les flux de trésorerie (hausse des produits calculés influençant le résultat mais sans effet sur les liquidités, donc moins de flux de trésorerie).

La variation relative moyenne des flux de trésorerie de l'agriculture par exploitation entre 2017 et 2018 (+3,8 %) est supérieure à l'augmentation moyenne de la surface agricole utile par exploitation. En 2018, les exploitations ont été en mesure de générer 2,3 % de plus de liquidités en provenance de l'activité agricole par hectare de surface agricole utile que l'année précédente (fig. 5). La part des flux de trésorerie agricoles dans les entrées d'argent (produits avec effets sur les liquidités) provenant des activités commerciales exprimée en pourcentage est un indicateur de performance. Dans les régions de plaine et de collines, ce pourcentage est respectivement de 27 % et 28 %. Dans la région de montagne, il est plus élevé avec 33 %. Cela peut s'expliquer, entre autres, par des paiements directs plus élevés.



Source: Agroscope, Dépouillement centralisé des données comptables
Échantillon aléatoire «Situation des revenus», entreprises individuelles sans communautés d'exploitations

Fig. 5: Moyennes des flux de trésorerie agricoles par hectare de surface agricole utile des entreprises agricoles individuelles pour 2017 et 2018 (colonnes). Part des flux de trésorerie de l'agriculture dans les encaissements (produits avec effets sur les liquidités) provenant des activités commerciales en pourcentage (triangles).

Les flux de trésorerie de l'entreprise qui sont la somme des flux de trésorerie agricoles et extra-agricoles ont augmenté de 4,0 % (+3500 francs) pour atteindre 91 200 francs.

Les flux de trésorerie Privé comprennent les entrées et sorties d'argent issues des revenus annexes ou des dépenses privées enregistrés dans la comptabilité financière. Par rapport à l'année précédente, les entrées de trésorerie issues des revenus annexes n'ont pas évolué tandis que les sorties de trésorerie dues aux dépenses privées (+1300 francs, soit +2,2 %) ont augmenté. Cela s'est traduit par une augmentation des sorties privées de liquidités (+1300 francs soit +3,6 %).

Les flux de trésorerie Entreprise et Privé s'élèvent à 53 300 francs et ont augmenté de 4,4 % par rapport à 2017 (+2200 francs). Dans le domaine des investissements et du financement, les moyennes sont fortement influencées par quelques exploitations aux valeurs élevées. Par conséquent, les résultats de ces indicateurs ne sont pas sûrs. Il n'est donc pas possible de tirer de conclusions statistiquement significatives sur les variations, ce dont il faut tenir compte pour les postes suivants.

Les investissements nets moyens (sorties de trésorerie liées aux opérations d'investissements) ont augmenté par rapport à l'année précédente (+6300 francs, soit +13,4 %). Ce phénomène est dû notamment à l'augmentation des sorties de trésorerie destinées aux investissements. Il faut cependant souligner que le volume des opérations d'investissement varie d'une région à l'autre. Ainsi, les investissements moyens ont nettement plus augmenté dans les régions de montagne et des collines que dans la région de plaine par rapport à l'année précédente.

En 2018, le montant moyen des flux de trésorerie Entreprise et Privé est pratiquement égal au montant des investissements nets, les résultats variant selon les régions. Plus les investissements nets sont élevés, plus le manque de financement est élevé. Bien que les flux de trésorerie «Entreprise et Privé» et les flux de trésorerie «Investissements nets» s'équilibrent, les flux de trésorerie issus des opérations de financement augmentent (de 2900 francs).

Étant donné que les entrées de trésorerie issues des opérations de financement sont supérieures au manque de trésorerie après «Entreprise et Privé» et investissements, les liquidités ont augmenté de 6900 francs. Cette augmentation est inférieure de 15,3 % à celle de l'année précédente.

Bibliographie

- Fehr M. & Angst F., 2004. Betriebswirtschaftliches Rechnungswesen für angehende Führungskräfte. Orell Füssli Verlag AG, Zürich.
- Hoop D. & Schmid D., 2019. Typologie des exploitations DC2015 du Dépouillement centralisé des données comptables, Version 1.04, mars 2019. Agroscope, Ettenhausen. Accès: <https://www.agroscope.ch/dccta-methode> [1.10.2019].
- Hoop D., Schiltknecht P., Dux D., Jan P., Renner S., Schmid D., 2019. Rapport de base. Agroscope (Edit.), Ettenhausen. Accès: www.rapportdebase.ch
- LID, 2018. SBV-Jahresrückblick: Die Schweizer Landwirtschaft 2018. Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID, Bern. LID-Dossier Nr. 493. Accès: <https://www.lid.ch/medien/dossier/detail/info/issue/493-lid-jahresueberblick/> [26.8.2019].
- MeteoSuisse, 2019. Bulletin climatologique année 2018. Zurich. Accès: https://www.meteosuisse.admin.ch/content/dam/meteoswiss/fr/service-und-publikationen/publikationen/doc/2018_ANN_f.pdf [26.8.19].
- OFAG, 2018. Système d'information sur la politique agricole SIPA. Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne. Accès: <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/politik/datenmanagement/agate/agis.html> [26.08.2019].
- OFAG, 2019. Bulletin du marché du lait, février 2019. Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne. Accès: https://www.blw.admin.ch/dam/blw/fr/dokumente/Markt/Marktbeobachtung/Milch/Marktberichte/MBM_2019_02_d.pdf.download.pdf/MBM_2019_02_f.pdf [26.08.2019].
- OFS, 2018a. Les comptes économiques de l'agriculture: estimations 2018. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2018b. Enquête sur la structure des salaires 2016. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2019. Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 2010–2018. Indice suisse des salaires. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- Renner S., Jan P., Hoop D., Schmid D., Dux D., Weber A. & Lips M., 2018. Das Erhebungssystem ZA2015 der Zentralen Auswertung von Buchhaltungsdaten: Stichprobe Einkommenssituation und Stichprobe Betriebsführung. Agroscope Science Nr. 68, Agroscope, Ettenhausen. Accès: <https://www.agroscope.ch/dccta-methode>

Remerciements

Agroscope remercie les chef/fes d'exploitation ainsi que les fiduciaires lui fournissant des données pour leur précieuse collaboration au relevé.

Informations complémentaires

D'autres résultats du Dépouillement centralisé des données comptables, ainsi qu'un glossaire sont disponibles dans le rapport de base, disponible gratuitement sur le site Internet www.rapportdebase.ch.

Tableau annexé 1: Structure, bilan, compte de résultat récapitulatif et revenu du ménage des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

	Suisse				Région de plaine				
	2017	2018	Δ absolue 18 vs. 17	Δ en % 18 vs. 17	2017	2018	Δ absolue 18 vs. 17	Δ en % 18 vs. 17	
Nombre d'exploitations	2 199	2 475	276	13.0 %	982	1 022	40	4.0 %	
Exploitations représentées	35 361	34 691	-670	-2.0 %	14 966	14 653	-313	-2.0 %	
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	12.3	12.1	-0.1	-1.1 %	14.3	12.4	-1.8	-13.0 %
Terres en intégralité en location	%	16.4	15.7	-0.7	-4.5 %	16.9	15.7	-1.2	-7.1 %
Main-d'œuvre									
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTA	1.90	1.90	0.00	0.1 %	2.18	2.16	-0.01	-0.6 %
	UTAF	1.36	1.36	0.00	-0.2 %	1.34	1.33	0.00	-0.2 %
Surface agricole utile (SAU)									
dont terres assolées ouvertes	ha	25.7	26.1	0.4	1.7 %	27.9	28.5	0.5	1.9 %
dont prairies	ha	6.6	6.9	0.3	3.8 %	12.7	13.3	0.6	4.6 %
dont cultures pérennes	ha	18.1	18.4	0.3	1.7 %	13.8	13.9	0.1	0.9 %
	ha	0.6	0.5	-0.1	-15.1 %	1.1	0.96	-0.2	-14.8 %
Cheptel moyen total (animaux présents)									
dont bovins	UGB	33.8	34.4	0.6	1.8 %	36.7	37.3	0.6	1.5 %
dont petits ruminants	UGB	25.7	26.3	0.6	2.2 %	26.2	26.6	0.3	1.3 %
dont porcs	UGB	0.9	0.9	0.0	3.8 %	0.4	0.5	0.0	6.6 %
dont volaille	UGB	4.7	4.6	-0.1	-3.1 %	6.3	6.2	-0.1	-2.0 %
dont volaille	UGB	1.8	2.0	0.2	10.3 %	3.0	3.4	0.3	11.1 %
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.31	1.32	0.00	0.1 %	1.32	1.31	-0.01	-0.4 %
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs									
Actifs circulants	Fr.	992 644	1 030 453	37 809	3.8 %	1 183 967	1 228 550	44 583	3.8 %
Immobilisations	Fr.	236 487	237 100	613	0.3 %	288 718	292 055	3 337	1.2 %
	Fr.	756 157	793 354	37 196	4.9 %	895 249	936 495	41 246	4.6 %
Passifs									
Capital étranger	Fr.	992 644	1 030 453	37 809	3.8 %	1 183 967	1 228 550	44 583	3.8 %
Capital propre	Fr.	491 025	513 303	22 278	4.5 %	587 647	613 496	25 849	4.4 %
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	501 619	517 150	15 531	3.1 %	596 320	615 054	18 734	3.1 %
	Fr.	15 431	18 694	3 262	21.1 %	16 405	23 401	6 996	42.6 %
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	480.4	505.0	24.6	5.1 %	459.0	502.3	43.3	9.4 %
Degré de financement étranger	%	49.5	49.8	0.3	0.7 %	49.6	49.9	0.3	0.6 %
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	116.5	116.0	-0.5	-0.4 %	118.1	117.9	-0.2	-0.2 %
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'oeuvre	ha SAU/UTA	13.5	13.8	0.2	1.6 %	12.8	13.2	0.3	2.6 %
UGB par unité de main-d'oeuvre	UGB/UTA	17.8	18.1	0.3	1.7 %	16.9	17.2	0.4	2.2 %
SAU / actifs	ha SAU/100 000 Fr.	2.6	2.5	-0.1	-2.0 %	2.4	2.3	0.0	-1.8 %
UGB / actifs	UGB/100 000 Fr.	3.4	3.3	-0.1	-1.9 %	3.1	3.0	-0.1	-2.2 %
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.31	1.32	0.00	0.1 %	1.32	1.31	-0.01	-0.4 %
Actifs par unité de main-d'oeuvre	100 000 Fr./UTA	523 075	542 419	19 343	3.7 %	544 103	568 153	24 050	4.4 %
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	331 012	345 364	14 352	4.3 %	436 990	454 145	17 155	3.9 %
Produits de l'exploitation agricole									
Produits des végétaux	Fr.	310 468	321 369	10 900	3.5 %	413 787	426 323	12 535	3.0 %
Produits des animaux	Fr.	51 464	53 317	1 853	3.6 %	105 208	107 090	1 883	1.8 %
Produits de produits transformés	Fr.	154 764	162 850	8 086	5.2 %	190 792	200 574	9 782	5.1 %
Produits de produits transformés	Fr.	13 027	13 089	62	0.5 %	24 145	24 611	465	1.9 %
Autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	16 437	15 888	-549	-3.3 %	24 380	23 264	-1 116	-4.6 %
Paiements directs	Fr.	72 029	73 746	1 717	2.4 %	66 344	68 412	2 068	3.1 %
Produits des immeubles de l'exploitation									
Résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	18 301	21 268	2 968	16.2 %	20 090	24 428	4 338	21.6 %
	Fr.	1 798	2 246	448	24.9 %	2 296	2 602	306	13.3 %
- Charges totales	Fr.	263 163	274 718	11 555	4.4 %	353 727	366 752	13 025	3.7 %
Charges de matières, marchandises et services									
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	109 853	116 229	6 376	5.8 %	155 492	163 102	7 610	4.9 %
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	18 138	18 381	243	1.3 %	34 078	34 630	552	1.6 %
	Fr.	74 056	79 836	5 780	7.8 %	93 075	99 422	6 347	6.8 %
Charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	33 411	34 000	589	1.8 %	53 223	52 709	-513	-1.0 %
Charges issues de postes des immobilisations et locations									
dont amortissements et ajustements	Fr.	101 481	106 221	4 741	4.7 %	121 548	128 226	6 678	5.5 %
	Fr.	39 408	42 227	2 819	7.2 %	47 033	50 648	3 615	7.7 %
Charges générales d'exploitation	Fr.	17 735	17 494	-241	-1.4 %	22 621	21 703	-918	-4.1 %
= Revenu agricole (RA)	Fr.	67 849	70 645	2 797	4.1 %	83 262	87 393	4 130	5.0 %
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	0	259	259	100 %	0	308	308	100 %
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	67 849	70 387	2 538	3.7 %	83 262	87 085	3 823	4.6 %
/ Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.36	1.36	0.00	-0.2 %	1.34	1.33	0.00	-0.2 %
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	49 918	51 911	1 993	4.0 %	62 315	65 331	3 016	4.8 %
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	96 244	98 981	2 737	2.8 %	110 379	115 451	5 072	4.6 %
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	64 604	67 190	2 587	4.0 %	78 437	82 235	3 798	4.8 %
Revenu extra-agricole	Fr.	31 640	31 790	151	0.5 %	31 942	33 216	1 274	4.0 %

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'oeuvre; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 1: Structure, bilan, compte de résultat récapitulatif et revenu du ménage des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

	Région des collines				Région de montagne				
	2017	2018	Δ absolue 18 vs. 17	Δ en % 18 vs. 17	2017	2018	Δ absolue 18 vs. 17	Δ en % 18 vs. 17	
Nombre d'exploitations	632	786	154	24.0 %	585	667	82	14.0 %	
Exploitations représentées	9626	9465	-161	-2.0 %	10769	10573	-196	-2.0 %	
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	11.3	10.9	-0.3	-2.8 %	10.4	12.9	2.4	23.2 %
Terres en intégralité en location	%	14.5	13.1	-1.39	-9.6 %	17.4	17.9	0.48	2.8 %
Main-d'œuvre									
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.66	1.70	0.04	2.6 %	1.73	1.72	-0.01	-0.7 %
Surface agricole utile (SAU)	ha	23.7	24.0	0.4	1.5 %	24.4	24.8	0.4	1.7 %
dont terres assolées ouvertes	ha	4.3	4.4	0.0	1.1 %	0.3	0.3	0.0	-2.3 %
dont prairies	ha	18.9	19.2	0.3	1.7 %	23.4	23.9	0.5	2.3 %
dont cultures pérennes	ha	0.2	0.2	0.0	-14.0 %	0.1	0.1	0.0	-18.0 %
Cheptel moyen total (animaux présents)									
dont bovins	UGB	36.7	37.4	0.7	2.0 %	27.0	27.7	0.6	2.3 %
dont petits ruminants	UGB	28.0	28.8	0.8	2.9 %	23.0	23.7	0.7	3.0 %
dont porcs	UGB	0.9	0.9	-0.1	-5.4 %	1.6	1.7	0.1	7.6 %
dont volaille	UGB	5.8	5.6	-0.2	-2.8 %	1.6	1.4	-0.2	-9.9 %
dont volaille	UGB	1.5	1.6	0.1	7.2 %	0.4	0.4	0.1	14.4 %
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.55	1.56	0.01	0.5 %	1.11	1.12	0.01	0.6 %
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs									
Actifs circulants	Fr.	918 294	970 990	52 696	5.7 %	793 214	809 145	15 931	2.0 %
Immobilisations	Fr.	215 963	219 691	3 729	1.7 %	182 244	176 521	-5 723	-3.1 %
Passifs	Fr.	702 331	751 298	48 967	7.0 %	610 970	632 624	21 654	3.5 %
Capital étranger	Fr.	918 294	970 990	52 696	5.7 %	793 214	809 145	15 931	2.0 %
Capital propre	Fr.	465 260	501 800	36 540	7.9 %	379 776	384 745	4 969	1.3 %
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	453 034	469 190	16 156	3.6 %	413 438	424 401	10 962	2.7 %
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	12 195	17 619	5 424	44.5 %	16 971	13 132	-3 839	-22.6 %
Degré de financement étranger	%	451.0	455.1	4.1	0.9 %	582.2	582.2	0.0	0.0 %
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	50.7	51.7	1.0	2.0 %	47.9	47.6	-0.3	-0.7 %
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'œuvre	ha SAU/UTA	14.3	14.2	-0.2	-1.1 %	14.1	14.4	0.3	2.4 %
UGB par unité de main-d'œuvre	UGB/UTA	22.1	22.0	-0.1	-0.6 %	15.6	16.1	0.5	3.0 %
SAU / actifs	ha SAU/100 000 Fr.	2.6	2.5	-0.1	-4.0 %	3.1	3.1	0.0	-0.3 %
UGB / actifs	UGB/100 000 Fr.	4.0	3.9	-0.1	-3.5 %	3.4	3.4	0.0	0.3 %
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.55	1.56	0.01	0.5 %	1.11	1.12	0.01	0.6 %
Actifs par unité de main-d'œuvre	100 000 Fr./UTA	554 579	571 617	17 038	3.1 %	459 262	471 593	12 331	2.7 %
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	286 673	307 026	20 352	7.1 %	223 363	228 925	5 562	2.5 %
Produits de l'exploitation agricole	Fr.	265 853	283 319	17 466	6.6 %	206 763	209 977	3 214	1.6 %
Produits des végétaux	Fr.	17 807	21 133	3 325	18.7 %	6 860	7 605	746	10.9 %
Produits des animaux	Fr.	163 078	173 839	10 762	6.6 %	97 263	100 730	3 466	3.6 %
Produits de produits transformés	Fr.	4 349	4 268	-80	-1.9 %	5 332	5 018	-314	-5.9 %
Autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	11 292	12 975	1 683	14.9 %	9 996	8 272	-1 724	-17.2 %
Paievements directs	Fr.	66 991	68 832	1 841	2.7 %	84 431	85 538	1 106	1.3 %
Produits des immeubles de l'exploitation	Fr.	18 699	21 431	2 732	14.6 %	15 458	16 743	1 285	8.3 %
Résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	1 819	1 934	115	6.3 %	1 088	2 031	943	86.7 %
- Charges totales	Fr.	227 087	245 067	17 980	7.9 %	169 549	173 713	4 164	2.5 %
Charges de matières, marchandises et services	Fr.	97 565	107 681	10 115	10.4 %	57 412	58 921	1 510	2.6 %
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	9 935	9 781	-155	-1.6 %	3 317	3 560	244	7.4 %
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	75 240	84 810	9 570	12.7 %	46 565	48 240	1 674	3.6 %
Charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	19 631	22 405	2 773	14.1 %	18 195	18 452	257	1.4 %
Charges issues de postes des immobilisations et locations	Fr.	94 236	98 699	4 463	4.7 %	80 068	82 460	2 392	3.0 %
dont amortissements et ajustements	Fr.	36 630	38 819	2 189	6.0 %	31 294	33 606	2 312	7.4 %
Charges générales d'exploitation	Fr.	15 086	15 631	544	3.6 %	13 312	13 330	17	0.1 %
= Revenu agricole (RA)	Fr.	59 587	61 959	2 372	4.0 %	53 814	55 212	1 398	2.6 %
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	0	235	235	100 %	0	212	212	100 %
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	59 587	61 724	2 138	3.6 %	53 814	55 000	1 186	2.2 %
/ Unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.33	1.33	0.00	-0.1 %	1.42	1.41	-0.01	-0.3 %
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	44 870	46 544	1 674	3.7 %	37 921	38 888	967	2.6 %
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	89 845	92 737	2 892	3.2 %	82 744	82 269	-475	-0.6 %
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	56 702	59 205	2 503	4.4 %	52 816	53 957	1 141	2.2 %
Revenu extra-agricole	Fr.	33 143	33 532	389	1.2 %	29 928	28 312	-1 615	-5.4 %

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'oeuvre; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 2: Calcul des flux de trésorerie des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

	Suisse				Région de plaine			
	2017	2018	Δ absolue 18 vs. 17	Δ en % 18 vs. 17	2017	2018	Δ absolue 18 vs. 17	Δ en % 18 vs. 17
Nombre d'exploitations	2 199	2 475	276	13.0 %	982	1 022	40	4.0 %
Exploitations représentées	35 361	34 691	-670	-2.0 %	14 966	14 653	-313	-2.0 %
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)								
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr. 85 689	88 937	3 248	3.8 %	106 156	110 053	3 896	3.7 %
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr. 60 808	63 178	2 370	3.9 %	73 403	77 034	3 631	4.9 %
Amortissements	Fr. 40 791	42 129	1 338	3.3 %	48 741	50 542	1 801	3.7 %
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr. -746	-467	279	37.4 %	-1 286	-635	651	50.6 %
Autres corrections relatives au bilan	Fr. -730	-1 455	-726	-99.5 %	314	-1 827	-2 141	n.v.
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr. -14 435	-14 448	-13	-0.1 %	-15 015	-15 061	-46	-0.3 %
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr. 1 949	2 225	276	14.2 %	1 625	1 837	212	13.1 %
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr. 87 638	91 162	3 524	4.0 %	107 781	111 890	4 109	3.8 %
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr. -36 600	-37 903	-1 302	-3.6 %	-46 978	-48 403	-1 425	-3.0 %
+ Revenus annexes CoFi	Fr. 20 385	20 346	-38	-0.2 %	20 061	19 990	-72	-0.4 %
- Dépenses privées, CoFi	Fr. 56 985	58 249	1 264	2.2 %	67 040	68 393	1 353	2.0 %
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr. 51 037	53 259	2 222	4.4 %	60 803	63 487	2 684	4.4 %
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investissement*	Fr. 47 459	53 804	6 345	13.4 %	54 919	56 613	1 693	3.1 %
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr. 3 578	-545	-4 123	n.v.	5 884	6 874	990	16.8 %
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr. 4 528	7 411	2 883	63.7 %	3 799	6 384	2 584	68.0 %
= Variation des liquidités*	Fr. 8 105	6 866	-1 240	-15.3 %	9 683	13 258	3 574	36.9 %
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr. 3 522	3 609	87	2.5 %	3 988	4 076	88	2.2 %
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	% 28	28	0	-0.3 %	27	27	0	0.0 %

	Région des collines				Région de montagne			
	2017	2018	Δ absolue 18 vs. 17	Δ en % 18 vs. 17	2017	2018	Δ absolue 18 vs. 17	Δ en % 18 vs. 17
Nombre d'exploitations	632	786	154	24.0 %	585	667	82	14.0 %
Exploitations représentées	9 626	9 465	-161	-2.0 %	10 769	10 573	-196	-2.0 %
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)								
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr. 75 236	78 125	2 889	3.8 %	67 172	70 010	2 837	4.2 %
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr. 53 549	55 689	2 140	4.0 %	50 132	51 108	976	1.9 %
Amortissements	Fr. 37 315	38 403	1 089	2.9 %	33 093	34 071	978	3.0 %
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr. -518	-256	262	50.6 %	-217	-427	-211	-97.2 %
Autres corrections relatives au bilan	Fr. -519	-1 148	-629	-121.2 %	-2 318	-1 226	1 092	47.1 %
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr. -14 591	-14 564	27	0.2 %	-13 518	-13 516	2	0.0 %
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr. 1 959	3 351	1 392	71.0 %	2 377	1 747	-630	-26.5 %
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr. 77 195	81 476	4 281	5.5 %	69 549	71 757	2 208	3.2 %
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr. -31 729	-31 719	10	0.0 %	-26 840	-29 210	-2 369	-8.8 %
+ Revenus annexes CoFi	Fr. 21 690	22 594	904	4.2 %	19 689	18 829	-859	-4.4 %
- Dépenses privées, CoFi	Fr. 53 419	54 312	893	1.7 %	46 529	48 039	1 510	3.2 %
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr. 45 466	49 757	4 291	9.4 %	42 709	42 547	-162	-0.4 %
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investissement*	Fr. 42 133	55 272	13 139	31.2 %	42 027	48 701	6 674	15.9 %
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr. 3 333	-5 515	-8 847	n.v.	682	-6 154	-6 836	n.v.
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr. 1 891	10 240	8 349	441.6 %	7 797	6 282	-1 515	-19.4 %
= Variation des liquidités*	Fr. 5 223	4 725	-498	-9.5 %	8 479	128	-8 351	-98.5 %
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr. 3 404	3 544	139	4.1 %	2 907	2 951	44	1.5 %
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	% 29	28	-1	-3.0 %	33	33	1	2.0 %

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; SAU = Surface Agricole Utile; n. d. = non disponible; * Entrée de liquidités +, Sortie de liquidités -

Impressum

Edition	Agroscope Tänikon 1 8356 Ettenhausen www.agroscope.ch
Renseignements	Dierk Schmid, dierk.schmid@agroscope.admin.ch Swetlana Renner, swetlana.renner@agroscope.admin.ch
Traduction	Service linguistique Agroscope
Composition et impression	Brüggl Medien, Romanshorn
Abonnement et changements d'adresses	La version imprimée du rapport principal peut être souscrite gratuitement à l'adresse suivante: Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne, e-mail : verkauf.zivil@bbl.admin.ch (en cas de changements d'adresses, veuillez indiquer le numéro d'abonnement qui figure sur l'étiquette d'adresse)
Download	www.rapportdebase.ch
Copyright	© Agroscope 2019
ISSN	2296-7222 (print), 2296-7230 (online)